

Le Centre européen pour les langues vivantes déménage!

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) déménage et s'installe en octobre 2000 dans de nouveaux locaux situés au cœur de la ville de Graz.

En d'autres termes le CELV passe d'un système d'activités que l'on pourrait apparenter à une course de cent mètres haies à un système général plus proche d'une course de fond qui miserait sur

que jamais un lieu au service de ses pays membres en offrant deux pôles centraux: celui d'une programmation à moyen terme qui répond déjà aux nouvelles demandes et orientations de l'Europe en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues et celui d'un centre de ressources qui, avec son personnel, a l'ambition de devenir dans un avenir proche une référence essentielle pour tous ceux en quête de documents et d'informations sur l'état actuel des langues en Europe.



«Nouveaux locaux du Centre européen pour les langues vivantes à Graz (Autriche)»

Par ailleurs le CELV est en train d'accroître sa capacité de communication et par là même son rayonnement en établissant un vaste réseau de centres de diffusion de ses productions, grâce à une meilleure structuration et alimentation de ses deux sites web: l'un situé à Strasbourg donne une information générale sur le CELV et l'autre situé à Graz est interactif et complet car il inclut toute une palette d'informations, de données en ligne, de publications et de réseaux.

Ce changement de lieu revêt une signification toute particulière. Il concrétise un peu plus de cinq années d'efforts et de dévouement. Il marque également une étape décisive de l'évolution du programme d'activités du CELV dans le sens où celui-ci passe d'un mode de fonctionnement annuel à une programmation à moyen terme basée sur trois ans.

la continuité et le suivi des projets de leur conception à leur réalisation.

L'aménagement dans de nouveaux locaux est également un symbole de l'accroissement des activités du CELV qui est passé en peu de temps de huit à vingt-huit pays membres¹ rendant un peu exigus les anciens locaux situés dans la Schubertstrasse.

Bien que situé à 900 km de Strasbourg, le Centre européen pour les langues vivantes se sent cependant très proche de sa maison mère grâce aux liens quotidiens multiples et denses qu'il échange avec elle, notamment avec la Division des langues vivantes pour l'organisation de l'année européenne des langues. ■

Aujourd'hui il ne s'agit plus d'identifier d'abord le CELV à des ateliers ponctuels sur tel ou tel sujet mais plutôt de l'identifier à des projets sélectionnés avec le plus grand soin englobant le plus souvent un ensemble d'éléments à orchestrer allant d'études, de réunions préparatoires, à des ateliers, des événements régionaux et des publications; à cela s'ajoutent des équipes d'experts et des participants des divers pays motivés, disponibles et prêts à s'investir sur plusieurs années.

Avec près de 1000 m² offerts généreusement par les autorités autrichiennes, le CELV va pouvoir élargir sa capacité d'accueil pour les ateliers et les groupes de travail qui disposeront dorénavant chacun d'une salle. Des bureaux seront également mis à la disposition des coordinateurs, chercheurs, boursiers et stagiaires.

Quatre fois plus grand que le précédent, le Centre européen pour les langues vivantes «façon nouvelle» sera plus

Contact:
Michel Lefranc
Centre européen
pour les langues vivantes (CELV)
Tél.: 00 43 316 32 35 54
E-mail: lefranc@via.at

¹ Etats membres du CELV – GRAZ: Andorre, Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, République Slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse et «L'ex-République yougoslave de Macédoine».

Sommaire

Editorial

	Page
Editorial	1
Le Conseil de l'Europe et la MINUK signent un contrat parrainé par la Banque Mondiale sur la réforme de l'enseignement supérieur au Kosovo	2
L'éducation en Bosnie-Herzégovine constitue le point de départ d'une société multi-ethnique stable	3
Conférence régionale des Ministres de l'Éducation (Tbilissi, Géorgie)	4
2001, Année européenne des langues	5
Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) déménage	6
Les universités comme sites de citoyenneté – un projet de recherche sur l'éducation au service de la démocratie	7
20 ^e Session de la Conférence permanente des Ministres européens de l'éducation (Cracovie – Pologne)	9
Un nouveau Directeur Général pour l'éducation, la culture, le patrimoine, la jeunesse, le sport et l'environnement	10
Livres en bref	10
Calendrier des manifestations	12

2000



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

La période d'été est traditionnellement celle où le monde de l'éducation recharge ses batteries et examine les nouveaux défis à venir. C'est également le cas au Conseil de l'Europe bien que, et c'est peut-être là le signe d'une époque en rapide mutation, cet été n'ait pas vu les activités ralentir dans certaines zones de l'Europe, en Europe du Sud-Est notamment.

Le rôle de soutien du Conseil de l'Europe exercé dans le rétablissement du système éducatif au Kosovo s'est soldé par la signature d'un contrat financé par la Banque mondiale sur la réforme du système d'enseignement supérieur avec la Mission Intérimaire des Nations Unis au Kosovo (MINUK). On n'a pas perdu de temps à sa mise en œuvre, un travail considérable ayant déjà été accompli pour assurer une nouvelle base légale de l'enseignement supérieur sur le territoire et pour réformer le système d'enseignement judiciaire. Le communiqué de presse donne des informations détaillées sur les enjeux de ce projet (cf. page 2).

La mise en œuvre des activités en Bosnie-Herzégovine se poursuit: le rôle crucial de l'éducation dans le processus de retour des réfugiés et du développement de fondements démocratiques de la société a été reconnu tant dans le pays que par la communauté internationale. La dynamique

de la réforme du système éducatif est alimentée par un mélange de stimulants, afin que le pays puisse faire partie intégrante des structures européennes, et par un soutien financier conditionnel. Des progrès réels et tangibles ont été réalisés durant l'année écoulée; beaucoup de travail reste à faire si l'on veut que les droits de l'homme et la démocratie véritable deviennent la force motrice de la société.

Le Conseil de l'Europe a été au premier plan des changements dans le domaine de l'éducation durant le processus actuel d'adhésion à l'Organisation. Suite au Rapport hautement apprécié du parlementaire espagnol Lluís Maria de Puig, l'Assemblée parlementaire a adopté une recommandation sur l'éducation en Bosnie-Herzégovine (cf. page 3). Il s'agit d'un instrument important dans la poursuite des progrès.

Un important travail est également effectué sur le continent européen dans d'autres régions troublées. La Conférence régionale des Ministres de l'Éducation en Géorgie (cf. page 4) fut un succès et a rassemblé les Ministres de l'Éducation d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Moldova, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Elle a permis l'adoption d'une déclaration commune définissant les objectifs pour l'éducation.

Cet événement constitue un signe positif dont l'importance ne devrait pas